



CONSEIL DE QUARTIER DE
LA POINTE-DE-SAINTE-FOY
RAPPORT ANNUEL 2017

Mon quartier

j'y vis... j'y vois !



RAPPORT ANNUEL 2017

**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY**

26 avril 2018

TABLE DES MATIÈRES

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE.....	1
2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER.....	3
2.1. Description générale d'un conseil de quartier	3
2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF)	3
2.3. Membres.....	3
3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER	5
3.1. Assemblées	5
4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER	5
4.1. Aménagement du territoire.....	5
4.2. Aménagement des propriétés municipales	7
4.3. Vie communautaire.....	8
4.4. Sécurité publique	12
4.5. Mobilité	12
5. ÉTATS FINANCIERS.....	13

1. MOT DE LA PRÉSIDENTE

Chères concitoyennes et chers concitoyens,

Je suis très fière du travail que nous avons accompli au cours de la dernière année. En effet, malgré nos moyens limités, nous avons su, je crois, perpétuer la vision de monsieur Jean-Paul L'Allier, grand bâtisseur de Québec. Ce père des conseils de quartier croyait dans l'intelligence populaire. Grâce aux conseils des citoyens de Québec, il avait le désir de bâtir une ville à l'échelle humaine où chacun vivrait dans un milieu de vie de qualité. Ce n'est donc pas étonnant que son administration mentionnait que 90 % des recommandations émises par les conseils de quartier étaient respectées par l'administration municipale.

La mobilité, le sort de notre centre communautaire, le projet de loi 122, le réseau cyclable, le Schéma d'aménagement de l'Agglomération de Québec, la vitalisation de notre quartier et la protection du caractère patrimonial du chemin Saint-Louis et la conservation du boisé Neilson ont particulièrement occupé nos ressources au cours de la dernière année. Nous avons collaboré avec le Regroupement des conseils de quartier à une position commune visant une politique de consultation optimale et la mise en place d'un réseau de transport en commun structurant et efficace.

En effet, on sait maintenant que nos choix en aménagement urbain peuvent avoir un impact majeur sur notre santé. Des milieux attrayants incitent les gens à marcher et à faire de l'exercice physique ce qui permet de lutter contre le cancer du sein. C'est avec ce désir de partager cette connaissance avec les gens de notre quartier que nous avons organisé une marche au Campanile en collaboration avec Ça marche Doc! et la Fondation du cancer du sein.

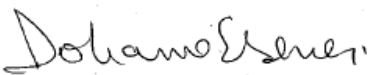
La remise des prix « Voisins remarquables » suivie d'un spectacle en plein air en juin dernier a permis de faire battre le cœur du Campanile et de récompenser des citoyens qui ont collaboré à la qualité de notre milieu de vie.

Nous sommes conscients que notre quartier manque cruellement d'un centre communautaire de qualité, capable de répondre aux besoins de notre communauté. Pour ce faire, nous avons fait un suivi régulier sur le sort du centre communautaire Pie-XII.

Tous ces succès n'auraient pu se réaliser sans la contribution de mes collègues-administrateurs du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy, composé de citoyens bénévoles ayant à cœur la qualité de vie de notre quartier. Au nom des citoyens et citoyennes du quartier, je les remercie vivement pour leur dévouement au bien-être de notre communauté. Je tiens aussi à remercier madame Cristina Bucica, conseillère en consultations publiques au Service de l'interaction citoyenne de la Ville de Québec, pour son soutien indéfectible ainsi que tous les citoyens qui sont intervenus au cours de l'année pour nous faire part de leurs préoccupations et qui ont tenté de trouver des solutions avec nous.

C'est donc avec la satisfaction du devoir accompli que nous vous présentons notre 11^e rapport annuel. Je vous invite à le lire pour y découvrir les richesses de notre quartier et les actions mises en œuvre pour en faire un milieu de qualité où il fait bon y vivre.

Sachez que ce fut pour moi un honneur et un privilège d'avoir votre confiance pour vous représenter au cours de ce mandat.


Johanne Elsener, présidente

2. PRÉSENTATION DU CONSEIL DE QUARTIER

2.1. Description générale d'un conseil de quartier

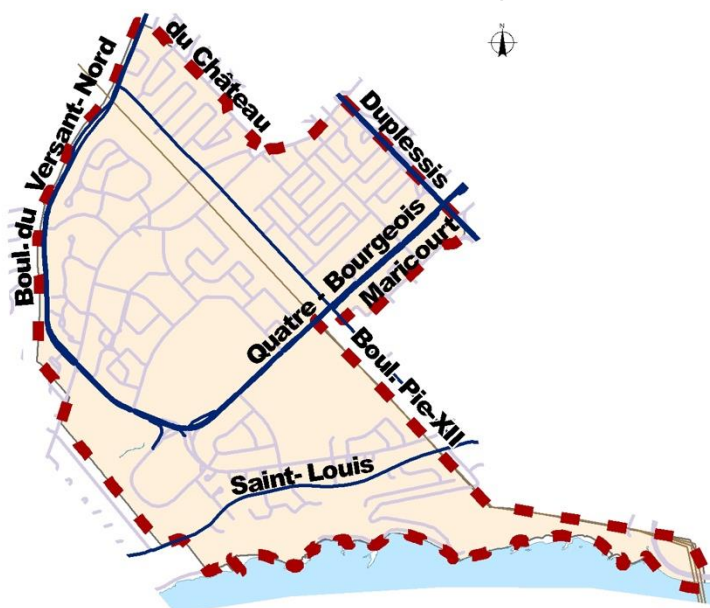
Un conseil de quartier est un organisme à but non lucratif qui représente les citoyens et les citoyennes du quartier. Il constitue un des moyens prévus dans la Politique de consultation publique pour permettre au conseil municipal de consulter les citoyens et les citoyennes avant de prendre des décisions.

Le rôle d'un conseil de quartier est avant tout de faciliter la consultation et de stimuler le développement du quartier. Il tient des consultations publiques, notamment, en ce qui concerne les changements aux règlements d'urbanisme ou l'aménagement de propriétés municipales, met en œuvre des projets en concertation avec les acteurs du milieu et formule des recommandations en ce qui concerne l'aménagement du territoire, la vie communautaire ou la sécurité publique.

2.2. Conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy (CQPSF)

Le CQSPF a été constitué à la demande de la population. Plus de 300 citoyens et citoyennes (personnes résidant dans le quartier ou représentant un commerce) ont signé une requête en 2007 pour que soit enclenché le processus de création d'un conseil. Le conseil a donc été créé en février 2007.

Les limites du territoire du CQPSF sont illustrées par la carte ci-dessous :



2.3. Membres

Le CQSPF est normalement composé de onze membres (quatre femmes et quatre hommes élus par la population du quartier, auxquels peuvent s'ajouter trois membres cooptés). Les administrateurs doivent résider dans le quartier ou représenter une institution ou un commerce du quartier. La conseillère municipale du quartier est membre

d'office du conseil de quartier, sans aucun droit de vote.

Ont été membres du conseil de quartier en 2017 :

Composition du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy	
Madame Johanne Elsener	Présidente
Monsieur Luc Berthiaume	Vice-président
Madame Anne Blouin	Secrétaire
Monsieur Simon Mathias Poulin	Trésorier
Madame Agathe Boulanger	Administratrice
Monsieur Gilles Lefebvre	Administrateur
Monsieur Francisco Pham	Administrateur
Monsieur Carl Maltais	Administrateur, coopté en mars 2017
Madame Anne Corriveau	Conseillère municipale

3. FONCTIONNEMENT DU CONSEIL DE QUARTIER

3.1. Assemblées

En 2017, le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy a tenu 7 assemblées. Les rencontres publiques ont eu lieu à l'école secondaire Collège des Compagnons, au Centre de loisirs Saint-Benoît et au Campanile.

Rencontres du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy
22 mars 2017, 19 h
26 avril 2017, 21 h
25 mai 2017, 19 h
21 juin 2017, 19 h
27 septembre 2017, 19 h
29 novembre 2017, 19 h
20 décembre 2017, 19 h

Un procès-verbal résumant le contenu des rencontres a été rédigé par une secrétaire contractuelle, engagée pour une période déterminée ainsi que par des membres du conseil afin de réduire les coûts de secrétariat. Les procès-verbaux sont tous disponibles sur le site Internet de la Ville de Québec (www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier).

4. ACTIVITÉS DU CONSEIL DE QUARTIER

4.1. Aménagement du territoire

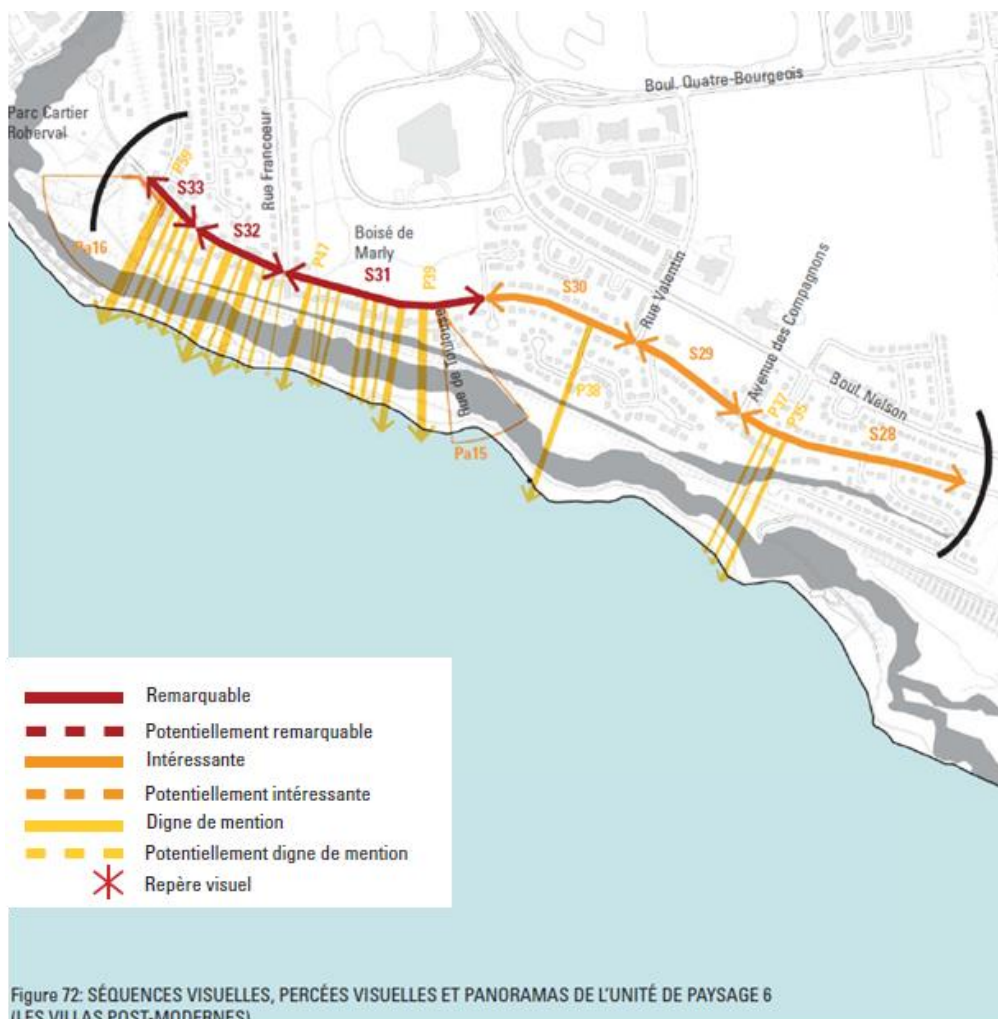
4.1.1 Contribuer à la protection environnementale de la Pointe-de-Sainte-Foy

Les boisés urbains comme le boisé Neilson participent à notre santé mentale et physique. Nous avons demandé la conservation de ce boisé d'intérêt dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec.

4.1.2 Contribuer à l'harmonie du paysage architectural

Actions :

Les artères attrayantes et arborées comme le chemin Saint-Louis participent à notre santé mentale et physique. Nous avons demandé la préservation du caractère paysager de cette artère dans un mémoire déposé dans le cadre de la consultation sur le projet de Schéma d'aménagement et de développement de l'agglomération de Québec.



Rappelons que le CQPSF tente depuis 2009 de faire classer l'axe patrimonial Grande Allée - chemin Saint-Louis pour assurer la protection de ses paysages bâtis et naturels. Les quatre conseils de quartier situés le long de cette artère ont fait une demande commune pour un budget d'initiative afin de mener une étude de caractérisation préalable à la classification de cet axe. La Ville de Québec a pris la décision de mener elle-même cette étude. Celle-ci a été complétée en 2012 et a été rendue publique à l'automne 2015.

4.1.3 Processus d'approbation référendaire

Le projet de loi provinciale 122 et le projet de règlement qui en découle ont particulièrement occupé nos ressources au cours de la dernière année. Nous avons collaboré avec le Regroupement de conseils de quartier à une position commune visant le maintien du processus d'approbation référendaire et l'adoption d'une politique de consultation optimale. Nous croyons fermement que le droit à l'approbation référendaire incite les promoteurs à venir présenter leurs projets immobiliers à la population et qu'il résulte de ce dialogue de meilleurs projets, mieux adaptés au quartier et plus favorables à la santé des gens.

4.2. Aménagement des propriétés municipales

4.2.1 Collaborer à la réalisation du projet de centre communautaire Pie-XII avec la Ville de Québec

Nous sommes conscients que notre quartier manque cruellement d'un centre communautaire de qualité, capable de répondre aux besoins de notre communauté. Pour ce faire, nous avons fait un suivi régulier sur le sort de notre centre communautaire. Nous croyons qu'un centre communautaire doit non seulement offrir des loisirs, mais aussi aider la population défavorisée de notre quartier.



4.3. Vie communautaire

4.3.1 Collaborer avec les organismes pour la tenue d'activités sociales, culturelles et environnementales

On sait maintenant que nos choix en aménagement urbain peuvent avoir un impact majeur sur notre santé. Des milieux attrayants incitent les gens à marcher et à faire de l'exercice physique ce qui permet de lutter contre le cancer du sein. C'est avec ce désir de partager cette connaissance avec les gens de notre quartier que nous avons organisé une marche au Campanile en collaboration avec Ça marche Doc! et la Fondation du cancer du sein du Québec le 24 février 2018.



Après la marche, nous avons organisé une conférence avec Mme Suzanne Hardy, auteure du livre *Nos champions, les arbres remarquables de la Capitale*.

4.3.2 Prix du « Voisin remarquable » 2017

Lors de l'assemblée du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy tenue en juin 2016, plaques, fleurs et paniers cadeaux ont été remis à feu M. René Gaudreault, à Mme Lucie S



. Richard Blais, pharmacien, Pharmacie du Campanile, les « Voisins remarquables » 2017 du quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy. Le 28 février 2018, une plaque du prix « Voisins remarquables » 2018 a été remise à Mme Lucie St-Pierre qui ne pouvait être présente lors de la remise officielle de juin.

Feu M. René Gaudreault et Mme Lucie Saint-Pierre ont démarré un mouvement citoyen qui a permis de garder ouverte la SAQ du Campanile. M. Richard Blais, pharmacien, a collaboré avec générosité aux activités du conseil de quartier en jouant le rôle d'intermédiaire avec les autres commerçants du Campanile. Nous remercions la Rue du Campanile de nous avoir offert gracieusement un local pour la tenue de cette cérémonie.

Remise du prix à M. feu René Gaudreault :



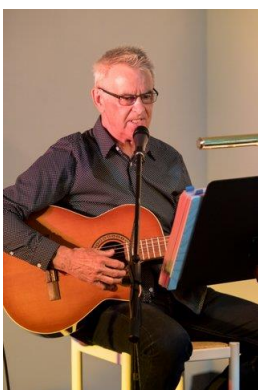
Remise du prix à M. Richard Blais :



Remise du prix à Mme Lucie Saint-Pierre :



Nous remercions notre administrateur, M. Gilles Lefebvre, pour le spectacle de chansons et guitare qui a suivi la cérémonie de remise de prix :



4.4. Sécurité publique

4.4.1 Contribuer au développement de pistes cyclables

Le conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy est membre de la Table de concertation vélo des conseils de quartier. Cette instance, qui réunit une cinquantaine de délégués issus de 27 quartiers, s'est donné pour mandat de veiller à la mise en œuvre de la Vision des déplacements à vélo. Depuis sa création en 2015, elle s'est imposée comme un interlocuteur incontournable pour s'assurer que le développement du réseau cyclable répondant aux besoins et aux attentes de la population.

Au cours de la dernière année, le conseil de quartier a adopté trois résolutions issues de ses travaux. Ces résolutions portent sur le schéma d'aménagement et de développement (TCV-9), sur la présentation des projets cyclables 2017 (TCV-8) et sur le prolongement de la saison cyclable (TCV-7).

Au niveau local, nous travaillons entre autres à améliorer et à sécuriser les déplacements est-ouest sur notre territoire en concertation avec le conseil de quartier de Cap-Rouge.

4.4.2 Contribuer à la sécurité civile

Le CQPSF s'est inquiété de la sécurité piétonnière, notamment de la sécurité de la traverse piétonnière sur le chemin des Quatre-Bourgeois en face du Provigo. Une résolution a été mise à l'étude pour demander à la Ville d'améliorer la sécurité des piétons de ce secteur.

4.5. Mobilité

Outre le mémoire conjoint du Regroupement de conseils de quartier, nous avons déposé un mémoire du CQPSF à la consultation de la Ville de Québec sur le réseau structurant. Nous avons aussi déposé un mémoire au RTC pour demander, entre autres, le maintien des lignes de Métrobus 800 et 801 en liaison directe avec le centre-ville sans nécessiter de transfert. Nous voulions rappeler, notamment, l'importance de maintenir la qualité et la fréquence du service liant le quartier au centre-ville étant donné les nombreux citoyens qui ont choisi d'habiter le quartier pour cette raison.

5. ÉTATS FINANCIERS

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY ÉTATS FINANCIERS AU 31 DÉCEMBRE 2017

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

**BILAN
AU 31 DÉCEMBRE 2017**

	31 DEC. 2017	31 DE C. 201 6
	<u>\$</u>	<u>\$</u>
Actif		
Actif à court terme		
Petite Caisse	0	0
Compte courant	<u>692,32</u>	<u>1641,46</u>
TOTAL Actif	<u>692,32</u>	<u>1641,46</u>
Passif		
Passif à court terme		
Comptes à payer	<u>18,50</u>	<u>0</u>
TOTAL Passif	<u>18,50</u>	<u>0</u>
Avoir net	<u>673,82</u>	<u>1641,46</u>

Au nom du conseil de quartier de la Pointe-de-Sainte-Foy :

LE CONSEIL DE QUARTIER DE LA POINTE-DE-SAINTE-FOY

ÉTAT DES PRODUITS ET DES CHARGES ET DE L'ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET DE L'EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2017

	<u>2017</u>	<u>2016</u>
	\$	\$
Produits		
Subventions – Ville de Québec - 2016	0	1300,00
Subventions – Ville de Québec - 2015	0	1327,52
Commandites députés provinciaux	550,00	200,00
Commandite député fédéral	150,00	150,00
	<u>700,00</u>	<u>2977,52</u>
Charges		
Secrétariat	555,00	600,00
Représentations et formations	80,14	402,41
Immatriculation - Enregistrement	34,00	53,38
Réunions de travail	83,00	32,52
Réalisation du Plan d'action	492,30	93,52
Prix Voisins remarquables	387,80	84,97
Publicité et promotions	0	0,00
Intérêts et frais bancaires	35,40	62,4
Commande de chèques	0	195,17
	<u>1667,64</u>	<u>1524,37</u>
Bénéfice net	<u>-</u>	<u>1453,15</u>
	<u>967,64</u>	